



Ambassade de France en Thaïlande
Service économique de Bangkok

Bangkok, le 21 mars 2023

Affaire suivie par : Florent Dauba; Hubert Colaris

Commerce bilatéral France-Thaïlande en 2022 : nouvelle dégradation du solde commercial

En 2022, le volume du commerce bilatéral entre la France et la Thaïlande a continué de croître mais à un rythme deux fois moins élevé qu'en 2021 (+14,1 % à 5,2 Mds € après + 22,8 % l'année précédente). Cette évolution tient surtout au fort ralentissement de la hausse de nos exportations (+4,3 % à 1,5 Mds €), plombées par la faiblesse des ventes aéronautiques alors que la croissance des importations s'est maintenue à un rythme soutenu (+18,5 % à 3,7 Mds €), en particulier des biens d'équipement (notamment les composants électroniques et les machines). Notre déficit commercial vis-à-vis de la Thaïlande se creuse ainsi pour la cinquième année consécutive (à 2,3 Mds € après 1,7 Mds en 2021, 1,6 Mds en 2020, 1,4 Mds en 2019 et 1 Md en 2018), enregistrant sa plus forte dégradation annuelle depuis 2018.

Des exportations en net ralentissement, contribuant à un nouveau recul de notre part de marché

Après un fort rebond en 2021 (+33,3 %), **les exportations françaises vers la Thaïlande se sont essouffées en 2022**, augmentant de +4,3 % à 1,5 Md €, soit un rythme nettement inférieur à celui des exportations françaises vers l'ASEAN (+18,7 %). La Thaïlande maintient néanmoins son rang de **deuxième client** de la France en Asie du sud-est, y représentant 9,9 % de nos exportations (contre 11,1 % en 2021), loin derrière Singapour (60,1 %) mais devant la Malaisie (8,7 %) et le Vietnam (7,8 %).

Alors que le secteur aéronautique constitue historiquement le premier poste des exportations françaises vers la Thaïlande (33 % des exportations en moyenne depuis 2014), **la diminution des ventes d'aéronefs** de -56,6 % à 78,8 M € a grandement contribué au ralentissement de nos exports. Hors matériel de transport, ce fléchissement apparaît moins prononcé, les exportations augmentant de + 13,1 % à 1,3 Mds €, tirées principalement par : (i) les **produits de luxe**, notamment les articles en cuir et bagages (+58,2 % à 102,7 M€), les parfums et cosmétiques (+67,5 % à 61,1 M €) et les articles de joaillerie (+84,0 % à 54,1 M €) ; (ii) les **produits agroalimentaires** (+26,7 % à 188,5 M€), en particulier les vins (+106,7 % à 58,7 M€), et plus spécifiquement les vins de bordeaux (+103,5 % à 30,8 M€) ; (iii) les **produits pharmaceutiques** (+21,7 % à 151 M €, notamment les sérums et vaccins) et enfin (iv) les **produits chimiques**, hors parfums et cosmétiques (+12,9 % à 183,8 M €).

A noter également **les meilleures performances des exportations de biens d'équipement** qui ont crû de +6,5 % à 271,6 M€ après deux années consécutives de baisse (-23,2 % en 2021 et -6,8 % en 2020), tirées par les ventes de produits informatiques et électroniques (+32,1 % à 94,2 M €) venant compenser la diminution des exportations d'équipements électriques (- 8,4 %) et de machines industrielles et agricoles (- 1,4 %).

En 2022, **la structure des exportations s'est dès lors partiellement modifiée** par rapport à 2021 : baisse significative de la part des matériels de transport (à 11 % contre 18 % l'année précédente), maintien des biens d'équipement (18,3 % après 18 %) et des produits chimiques, parfums et cosmétiques (16,3 % contre 16 %), hausse des parts des produits textile et du cuir à 12,1 % (contre 8 % en 2021), des produits agroalimentaires (12,7 % contre 10,4 %) et des produits pharmaceutiques (de 8,7 % à 10,2 %).

La faible croissance de nos exportations affecte par ailleurs l'évolution de la **part de marché de la France** qui continue de **régresser** en 2022 (à **0,8 %** après 0,9 % en 2021, 1,1 % en 2020 et 1,3 % en 2019). Cette érosion vaut également pour les pays de l'UE en général, en particulier l'Allemagne pour laquelle la diminution est particulièrement appuyée (2,0 % en 2021 contre 2,3 % en 2021 et 2,5% en 2020). La France recule d'une place dans le classement des principaux pays exportateurs de l'UE en Thaïlande, occupant dorénavant le troisième

rang derrière l'Italie (qui passe en deuxième position, avec une part en légère augmentation de 0,8 à 0,9 %) et l'Allemagne, mais se maintenant devant le Royaume-Uni (0,7 % après 0,8 %). En 2022, la détérioration des parts de marché française et européenne s'explique surtout par la percée continue des pays du **Moyen-Orient** (en premier lieu les Emirats Arabes Unis suivis d'Oman, de l'Arabie Saoudite et du Qatar) mais également des **Etats-Unis**, de la **Suisse** et de la **Malaisie** tandis que la Chine, de loin le premier exportateur en Thaïlande, voit sa part de marché se réduire assez notablement (de 25 à 23,5 %).

Hausse à la fois continue et forte des importations, en particulier de biens industriels

En 2022, **les importations françaises ont continué de croître à un rythme élevé** (+18,5 % à 3,7 Mds € après +18,6 % en 2021). Cette évolution, qui contraste avec la croissance en net fléchissement des importations mondiales (+5,5 % en 2022) et européennes (+5,2 %) depuis la Thaïlande, reste néanmoins en-deçà de la dynamique haussière des importations françaises en ASEAN (+26,9 %). Dans ce contexte, la Thaïlande rétrograde au rang de **troisième fournisseur** de la France en ASEAN (16,3 %), derrière la Malaisie (18,0 %) qui occupe dorénavant la deuxième place, et le Vietnam (30,2 %).

La hausse des importations concerne la **quasi-totalité des postes d'exportations**¹, affectant plus particulièrement:

- les **biens d'équipement** (+23,4 % à 1,6 Mds €), notamment les produits informatiques et électroniques (+29,1 % à 89,3 M€) et les machines (+23,1 % à 533,6 M€). Cumulé aux **autres produits industriels**, nos importations totales de produits manufacturés augmentent de +21,7 % à 2,8 Mds €;
- les **industries agroalimentaires** (+ 30,5 % à 351,3 M€), en particulier les produits du travail des grains (+ 37 % à 103,3 M€, la Thaïlande profitant du ban des exportations indiennes de riz en 2022) et les produits transformés tels que les plats préparés (+22,0 % à 47,8 M€), les produits à base de viande (+61,4 % à 26,1 M€) et les autres produits alimentaires (+25,6 % à 22,4 M€);
- par ailleurs, les achats français de **produits agricoles**, notamment de certaines cultures permanentes (caoutchouc naturel et matières premières végétales), enregistrent une augmentation notable en 2022 (+14,2 % à 166,5 M€).
- parmi nos autres postes d'importation d'importance, seuls les **achats de matériel de transport** diminuent légèrement (-5,6 % à 387,5 M€), notamment les motocycles, détonant avec les évolutions des années précédentes (en augmentation régulière depuis 2016, hors crise sanitaire de 2020).

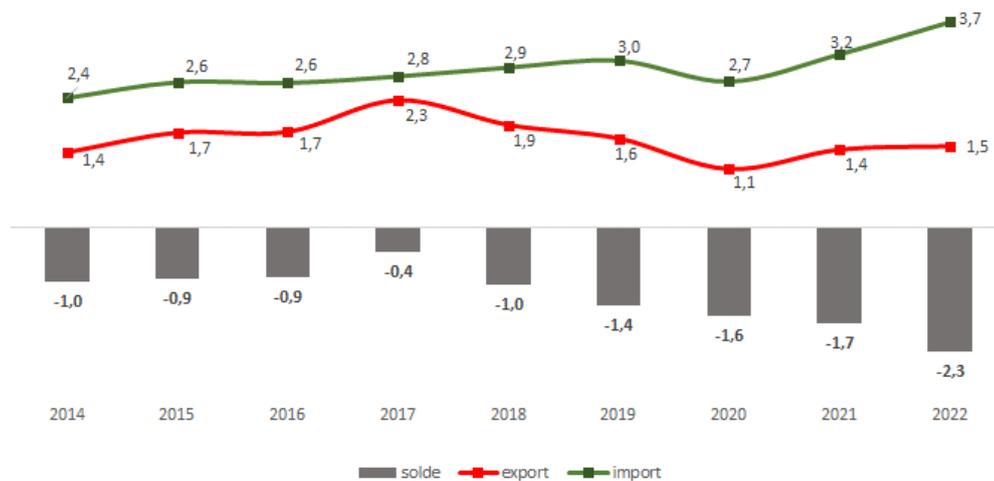
Au final, la **structure de nos importations évolue peu** par rapport à 2021 : les biens d'équipement demeurent de loin le premier poste d'exportation (à 43 %, dominé par les produits informatiques, électroniques et optiques), suivis des autres produits industriels (22,8 %, notamment les produits manufacturés divers), des matériels de transport (en baisse à 10,4 % contre 13 % l'an dernier), et des produits agroalimentaires (9,4 %). Les exportations thaïlandaises vers la France sont caractéristiques d'un pays industrialisé émergent. La Thaïlande a perdu en compétitivité dans la confection, transférée vers des pays à plus faibles coûts salariaux, mais sa base industrielle, confortée par des investissements étrangers en particulier dans l'automobile et les biens d'équipement, est devenue la source majoritaire de ses exportations.

*Le **déficit commercial de la France vis-à-vis de la Thaïlande atteint un nouveau pic à -2,3 Mds € en 2022**, après -1,7 Mds € en 2021. Notre solde commercial continue ainsi sa détérioration depuis 2018 après avoir connu une phase de résorption entre 2014 et 2017. En 2023, les perspectives à l'export dépendront principalement de nos **exportations aéronautiques** qui pourraient s'accroître en raison du renouvellement programmé des flottes de Thai Airways et Bangkok Airways. En outre, **l'ouverture du marché thaïlandais aux pommes de terre de consommation depuis février 2023** permettra de stimuler nos exportations agricoles. A moyen terme, l'accroissement de nos débouchés sera essentiellement fonction de l'issue des **négociations sur l'accord de libre-échange entre l'UE et la Thaïlande**, discussions dont la reprise a été officiellement actée le 15 mars 2023.*

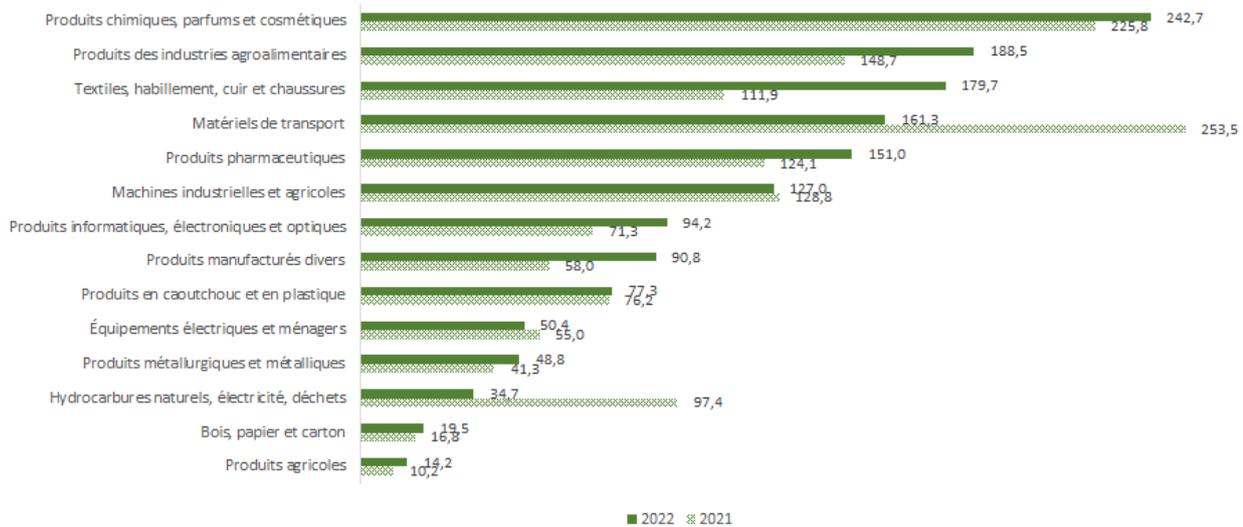
¹ Cet essor peut s'expliquer en partie par le renchérissement des prix des productions industrielles thaïlandaises du fait la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières et, dans une moindre mesure, par la légère appréciation du THB par rapport à l'euro (+ 2% en 2022).

ANNEXE

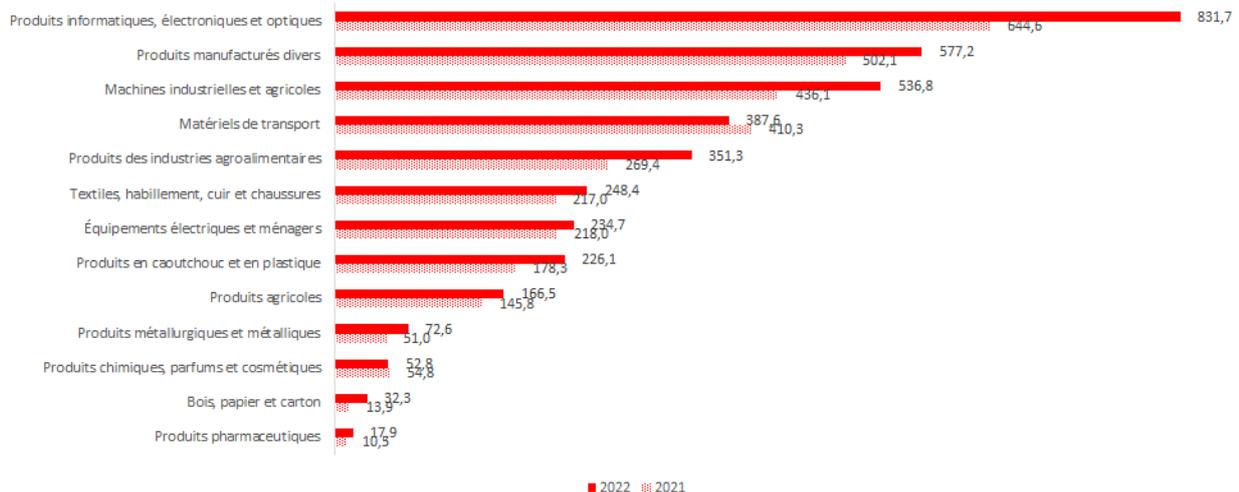
Evolution du commerce bilatéral France-Thaïlande (Md €)



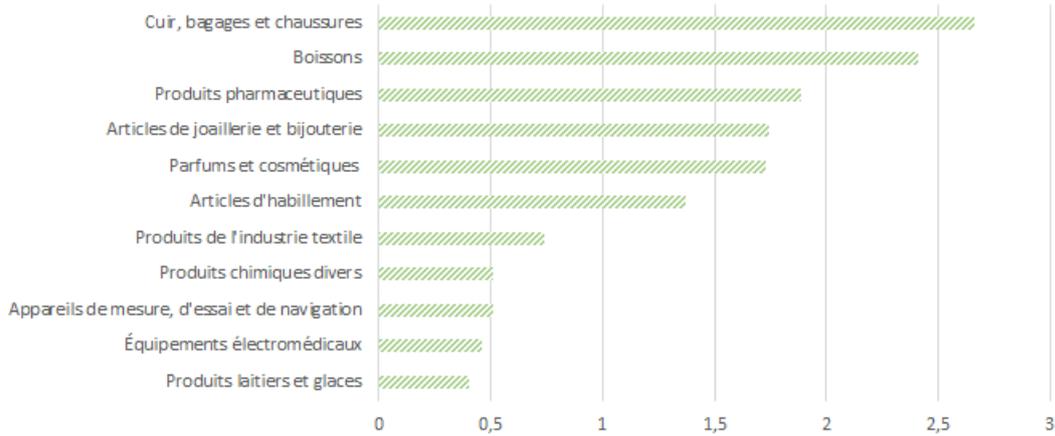
Principales exportations en M€



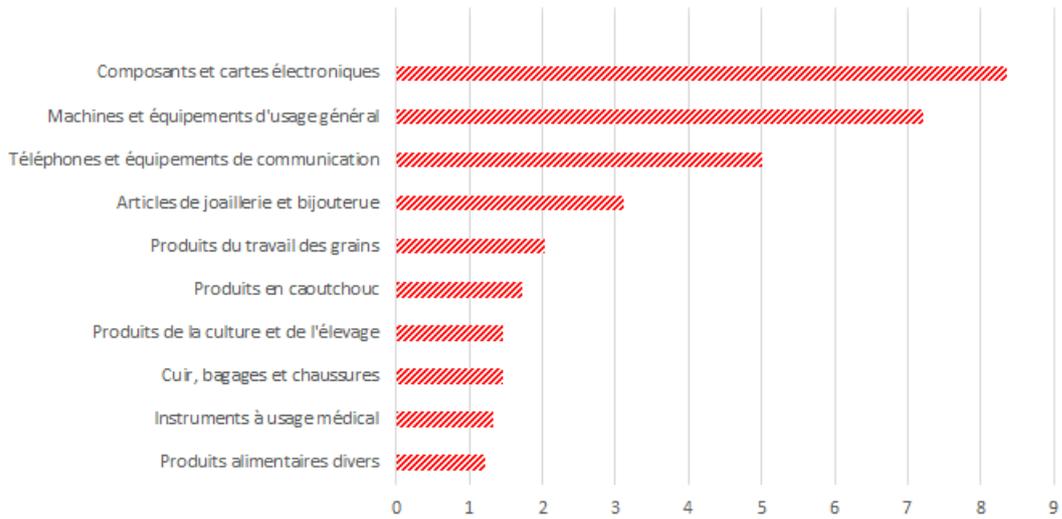
Principales importations en M€



Principales contributions à la croissance des exportations (en pts de %)



Principales contributions à la croissance des importations (en pts de %)



Evolution des parts de marché françaises par rapport à ses principaux concurrents européens (%)

